



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE ROMBAS

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

ARRETÉ N° 117/2025

En date du 31 juillet 2025

Portant sur la réglementation de la
circulation des véhicules
Rues Berlioz – Wagner et Bizet
à ROMBAS

LE MAIRE DE LA VILLE DE ROMBAS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 22-13 et suivants,

VU le Code de la Route,

VU le Code de la Voirie Routière,

VU la demande de la société H.T.P. sise ZI du Port Rue du Laminoir 57525 TALANGE en date du 29 juillet 2025, qui sollicite un arrêté réglementant la circulation routière, en raison des travaux de chauffage urbain, Rue Berlioz à Rombas (au niveau de l'îlot central le long de l'école de Villers), Rues Richard Wagner et Georges Bizet,

CONSIDERANT qu'en raison de ces travaux, la sécurité routière nécessite temporairement la prescription de mesures particulières au droit du chantier et pendant toute la durée des travaux,

...

ARRETE

ARTICLE 1 : En raison des travaux de chauffage urbain Rues Berlioz, Richard Wagner et Georges Bizet, la circulation routière subira les restrictions suivantes, du lundi 11 août 2025 au vendredi 29 août 2025 inclus, suivant le plan annexé au présent arrêté :

- La circulation sera interdite Avenue Hector Berlioz, tronçon compris entre l'intersection Rue Richard Wagner/Avenue Hector Berlioz et l'intersection Rue Frédéric Chopin/Avenue Hector Berlioz. Cette interdiction sera signalée au niveau du n° 14 Rue de la Tour à l'intersection des rues de la Tour/Berlioz.
- Suivant l'avancement du chantier, la rue Berlioz sera réouverte à la circulation pour pouvoir se déplacer et effectuer les travaux sur le tronçon Rues Wagner/Bizet (de la chapelle de Villers à la Rue Bizet),
- L'accès aux habitations et le cheminement piétonnier seront maintenus pour permettre l'accès des riverains à leurs habitations.
- L'accès des véhicules de secours et d'urgence sera maintenu sur au moins une des voies.
- **Gestion des déchets ménagers et recyclables : En cas d'impact sur les collectes, l'entreprise aura à sa charge la gestion des déchets ; Se rapprocher de la CCPOM sise Rue Alexandrine à ROMBAS pour tous renseignements complémentaires.**

ARTICLE 2 : Les usagers devront emprunter les itinéraires de déviation mis en place comme suit :

- En provenance de la Rue de la Tour : déviation par la Rue Richard Wagner, Rue Frédéric Chopin ou Rue Mozart,
- Dans le sens ascendant de l'Avenue Hector Berlioz : déviation par Rue Ambroise Thomas, Rue Maurice Ravel et Rue de la Tour,

ARTICLE 3 : La rentrée scolaire étant fixée au lundi 1^{er} septembre 2025, le chantier sur la partie Rue Berlioz devra **impérativement** être remis à l'état initial et les enrobés définitifs seront à réaliser aux abords de l'école.

ARTICLE 4 : La signalisation temporaire du chantier devra être conforme à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière notamment les dispositions du Livre I – 8ème partie « Signalisation temporaire » approuvée par décret en date du 6 novembre 1992, à la diligence de la société H.T.P. sise ZI du Port - Rue du Laminoir 57525 TALANGE.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera affiché sur place et en mairie.

ARTICLE 6 : Ampliation du présent arrêté adressée à :

- Société H.T.P. sise ZI du Port Rue du Laminoir 57525 TALANGE,
 - Société GNT – Site de Champigneulles ZI du Canal 54250 CHAMPIGNEULLES,
 - OMEGA ENERGIES & SERVICES Rue du 8 Mai 1945,
 - Commissariat de Police d'HAGONDANGE,
 - CCPOM 1 Rue Alexandrine 57120 ROMBAS,
 - SAMU Metz et Thionville, et services de Transports en commun,
 - Caserne Pompiers Rombas,
 - Police Municipale de ROMBAS,
- Chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ROMBAS, le 31 juillet 2025

Pour le Maire,
Lionel FOURNIER,
Le Premier Adjoint,
Charles RISSE.



TRAVAUX de CONSTRUCTION d'un RESEAU de CHALEUR de ROMBAS

SECTEUR CONCERNÉ :

Rues BERLIOZ / WAGNER / BIZET

11/8 au 29/8

PERIODE :

Du 11 Août 2025 au 10 OCT. 2025



Développement des réseaux de chaleur vers la Cité LECLERC de Rombas

NOTA : Les dates d'intervention sur les différents tronçons sont données à titre indicatif, l'évolution des travaux peut varier en fonction de la météo et des aléas de chantier.

Les équipes de HTP et GNT mettent tout en œuvre pour réaliser le chantier dans les meilleures conditions de sécurité.

Nous vous remercions d'avance pour votre patience,

VUE d'ENSEMBLE des TRAVAUX

DEVELOPPEMENT des RESEAUX DE CHALEUR

VERS LA CITE LECLERC



(Aute n° 17/25)

Isabelle SIUDMAK

De: Sébastien VICECONTI
Envoyé: mardi 29 juillet 2025 17:26
À: rsollner
Cc: lmercurio; contact; Isabelle SIUDMAK
Objet: RE: HTP chantier chauffage urbain demande d'arrêté

Bonjour ,

Bien noté , la personne en charge de traiter cette demande est madame SIUDMAK en copie de ce mail. Elle s'en occupe dès jeudi.

Bonne réception,

Cordialement,

Sébastien Viceconti
Directeur des services techniques, de l'urbanisme et de l'aménagement durable
Tél. 03 87 67 92 24 - Port. 06 88 92 25 15
Mairie de ROMBAS Place de l'Hôtel de Ville, 57120 ROMBAS



De : rsollner <r.sollner@htp.fr>
Envoyé : mardi 29 juillet 2025 17:22
À : Sébastien VICECONTI <bureau-etudes@rombas.com>
Cc : lmercurio <l.mercurio@htp.fr>; contact <contact@htp.fr>
Objet : HTP chantier chauffage urbain demande d'arrêté

Bonjour,

Suite à la réunion de ce matin, je me permets de vous faire parvenir ce mail afin de vous demander un arrêté de circulation sur l'avenue Hector Berlioz, entre les rues richard Wagner et Frédéric Chopin.

A partir du 11 aout 2025 et jusqu'à la fin des travaux.

Merci d'ajouter mon collègue Livio Mercurio (en copie dans ce mail) à la réponse à ce mail, car c'est lui qui suivra les travaux.

Cordialement,

Tvx chauff Urbain Great Trace chers
Ate Jeanne - deviat

Rémi SOLLNER

Conducteur de travaux

Port. : 06.42.15.82.00

Tel. : 03.87.72.59.59

r.sollner@htp.fr



ZI DU PORT - RUE DU LAMINOIR - 57525 TALANGE - WWW.HTP.FR